

Date : 20th April 2026 / 20 Avril 2026  
Subject : Bulletin N° 1 / Additif N°1

Time : 18h00  
Document No: 1.1

From : *The Président of the Organizing Committee / Le Président du Comité d'Organisation*

To : *All Competitors / Crew Members // Tous les concurrents / Tous les équipages*

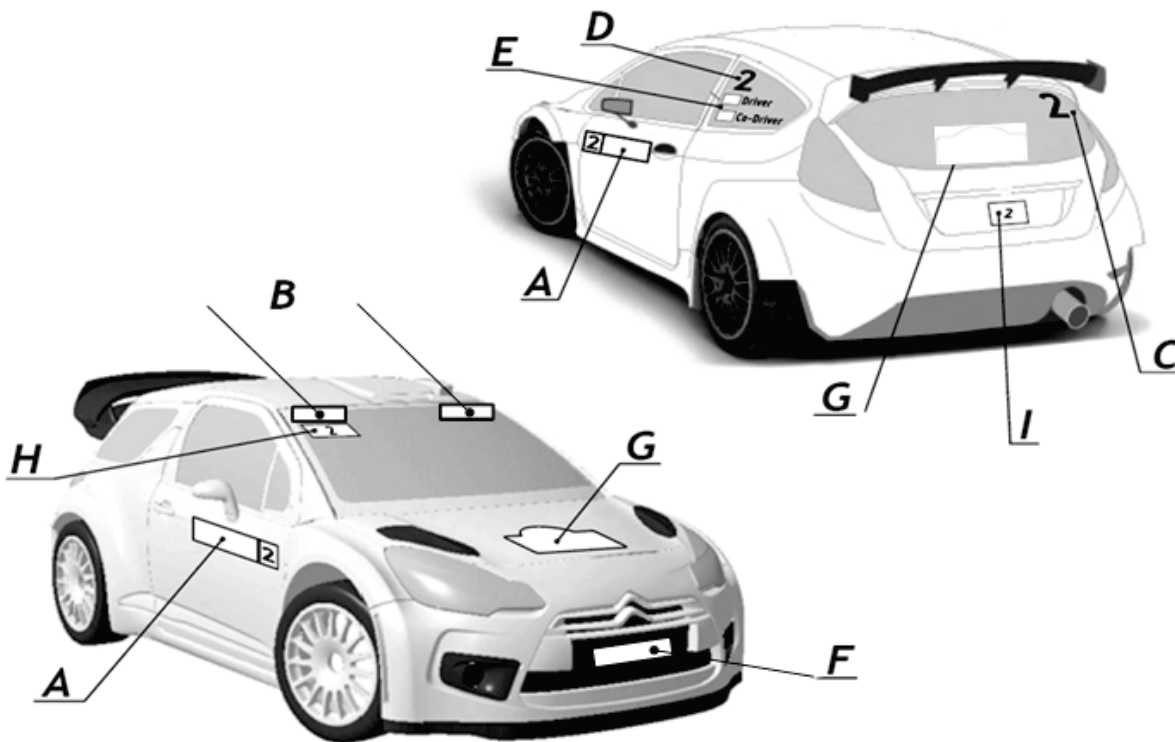
Number of pages : 2

Attachment : 1

(Sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs)

Supplementary Regulations / Règlement particulier

**ADVERTISING, AS ARTICLE 5.2P  
PUBLICITE, SELON ARTICLE 5.2P**



The mandatory advertising and the optional advertising are (see diagram above.) :  
*La publicité obligatoire et la publicité facultative sont (voir schéma ci-dessus) :*

A- TWO FRONT DOOR PANELS (70 cm length and 50 cm height) :

Ultrapolymers + FFSA + Haut Bugey + Région AURA + Ain + Oyonnax + DMA + Autostyl + Petit Pisciculture + Pussier + Jacquet + DE SA Serrurerie Métallerie + Intermarché.

B- TWO WINDSCREEN STRIPES (25 cm length and 10 cm height) : Rinaldi / driver side and France Pare-Brise / co-driver side (optional)

C – ONE REAR WINDOW NUMBER : to affix to the top of the rear window, to the right.

D – TWO SIDE WINDOWS NUMBERS : to affix to the rear side windows on the top forward.

E – TWO DRIVER'S & CO-DRIVER'S NAMES and NATIONAL FLAGS.

F - ONE PANEL instead the original registration front plate « GIROD MORETTI »

G – TWO RALLY PLATES front and rear.

H – ONE WINDSCREEN NUMBER (21 cm x 14 cm) (cancels and replaces the front registration plate): to affix 10 cm below the upper right of the windscreen (imperative).

I – ONE REAR NUMBER (21 cm x 14 cm) (cancels and replaces the rear registration plate): to affix to the location of the rear registration plate (imperative).

/

A - DEUX PANNEAUX DE PORTIERES AVANTS (70 cm de longueur sur 50 cm de hauteur) :

Ultrapolymers + FFSA + Haut Bugey + Région AURA + Ain + Oyonnax + DMA + Autostyl + Petit Pisciculture + Pussier + Jacquet + DE SA Serrurerie Métallerie + Intermarché.

B - DEUX BANDEAUX DE PARE-BRISE (25 cm de longueur sur 10 cm de hauteur) : Rinaldi / côté pilote et France Pare-Brise / côté copilote (facultative)

C - UN NUMERO DE VITRE ARRIERE : à apposer au sommet de la vitre arrière, à droite.

D - DEUX NUMEROS DE VITRES LATERALES : à apposer sur les vitres latérales arrière en haut vers l'avant.

E - DEUX NOMS DES PILOTES ET, COPILOTES et DRAPEAUX DE NATIONALITE.

F - UN PANNEAU en lieu et place de la plaque d'immatriculation avant « GIROD MORETTI »

G - DEUX PLAQUES UNE AVANT et UNE ARRIERE.

H - UN NUMERO PARE-BRISE (21 cm x 14 cm) (Annule et remplace la plaque minéralogique avant) : à apposer 10 cm au-dessous de l'angle supérieur droit du pare-brise (impératif).

I - UN NUMERO ARRIERE (21 cm x 14 cm) (Annule et remplace la plaque minéralogique arrière) : à apposer à l'emplacement de la plaque minéralogique arrière (impératif)."



Fait à Oyonnax, le 20 avril 2026 – 18h00

/ *The Président of the Organizing Committee*

*Le Président du Comité d'Organisation*

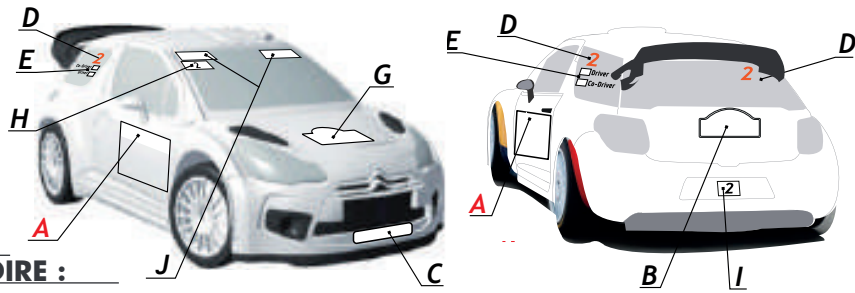
Hervé BESSON

# 2026

## 47e RALLYE Ain-Jura 17e RALLYE VHC

5e RALLYE VHRS - 5e RALLYE VMRS

**NUMEROS DE COURSE  
ET PUBLICITE OBLIGATOIRE :**



**A – DEUX PANNEAUX DE PORTIERES AVANTS (70 cm x 50cm)**

Chaque panneau sera placé à l'horizontale sur le bord d'attaque de chaque portière avant, le numéro de compétition placé vers l'avant.

**Coté Pilote**



**Coté Co-Pilote**



**B – UNE PLAQUE RALLYE ARRIERE avec N°( 43 cm x 21,5 cm).**



**C – UN BANDEAU DE PLAQUE D'IMMATRICULATION (52X11 cm) -**



**D – TROIS NUMEROS DE VITRES N° Jaune sur Fond NOIR - 140x210mm**  
A apposer sur les vitres latérales arrières, adjacents aux noms de l'équipage + en haut à droite lunette AR.



Numéro de téléphone d'URGENCE



**E – DEUX NOMS DES PILOTES ET COPILOTES** selon réglementation Rallye FFSJA.  
Ces stickers ne sont pas fournis par l'organisateur.

**G – UNE PLAQUE RALLYE AVANT avec N° (43 cm x 21,5 cm).**



à apposer dans l'habitacle à la vue de l'équipage

**H – UN NUMERO PARE-BRISE (21 cm x 14 cm) (annule et remplace la plaque minéralogique avant)**  
A apposer 10 cm au-dessous de l'angle supérieur droit du pare-brise (impératif).

**I – UN NUMERO ARRIERE (21 cm x 14 cm) (annule et remplace la plaque minéralogique arrière)**  
A apposer à l'emplacement de la plaque minéralogique arrière (impératif).

**J – DEUX demi-BANDEAUX DE PARE-BRISE (hauteur 10 cm) -**



Egalement dans votre Kit adhésif :

- Adhésif «ASSISTANCE» pour Accès au parc.



- 3 Adhésifs «RECONNAISSANCE».

1 ex à apposer en haut à droite du pare-brise  
2 ex à apposer sur les vitres latérales AR.

